

MÉDICAMENTS DE REMPLACEMENT DE LA FLÉCAÏNIDE EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DU MÉDICAMENT PRESCRIT | Aout 2023 |

Traitement actuel	LP 50 mg (1 gel/j)	LP 100 mg (1 gel/j)	LP 150 mg (1 gel/j)	LP 200 mg (1 gel/j)	LP 250 mg (combinaison de 2 gel/j)	LP 300 mg (combinaison de 2 gel/j)
Remplacer par						
Solution 1 Premier recours Formes à libération prolongée (LP)	Gélules Flécaïne LP 50 mg et/ou LP 100 mg, en combinaison, selon la posologie					
Solution 1 Premier recours Formes à libération immédiate (LI)		1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Matin	1 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Matin	1 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Matin	1+1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Matin	1+1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Matin
		1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Soir	1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Soir	1 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Soir	1 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Soir	1+1/2 comprimé de Flécaïne LI 100 mg Soir
Solution 2 Deuxième recours Préparation magistrale	Préparation magistrale, en deuxième recours si la solution 1 n'est pas possible Posologie initiale répartie en deux prises par jour. Par exemple : Flécaïne LP 150 mg 1 gélule/jour = Flécaïnide acétate 75 mg - 1 gélule matin + 1 gélule soir					

En dernier recours, la flécaïnide peut être remplacée par un médicament à base de propafénone, après consultation d'un cardiologue et sur présentation d'une ordonnance.

➔ Plus d'information sur le site de l'ANSM : ansm.sante.fr

➔ Pour vous informer sur les médicaments : base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

➔ Pour déclarer tout effet indésirable : signalement.social-sante.gouv.fr